

EVARS : UNE MISE EN ŒUVRE QUI SE FAIT ATTENDRE !

La mise en place du programme EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) a été reçue positivement par la CGT, mais pour l'heure, les remontées au sein de la CGT Educ'action sont claires : **aucun pilotage pour planifier les 3 séances annuelles auxquelles les élèves ont droit, aucune « sensibilisation » ou formation des enseignant·es, notamment sur les biais de genre en mathématiques**, malgré les belles déclarations du « plan filles et maths ».

Mais tout se paye ! **L'État vient d'être condamné pour n'avoir jamais mis en place les 3 séances**

d'éducation à la vie sexuelle depuis 2001. Le ministère estime que 119 millions d'€ seraient nécessaires pour qu'EVARS soit mis en place partout, avouant à demi-mot que ce n'est pas le cas. Ces moyens seront-ils réellement déployés ? Et comment seront organisés la formation et les séances dans les lycées ? Le suspense reste entier.



PORTABLE AU LYCÉE... ET MAINTENANT ?

Cette simple sortie médiatique du Président Macron agite l'opinion depuis fin novembre. En collège, cette interdiction déjà effective ne serait pas appliquée dans 70% des établissements, preuve que la mise en place des demandes gouvernementales est compliquée. **Vouloir étendre cette mesure dans les lycées pose encore davantage de questions : comment l'appliquer dans un cadre où les élèves gagnent en liberté ?** Les élèves majeur·es ou les étudiant·es de BTS ou classes prépas seraient-ils·elles concerné·es ? Quelle règle pour les temps d'internat ? Quid des pratiques pédagogiques mises en place par certain·es collègues, qui posent aussi la question de l'éducation aux usages du numérique ? Sans parler de l'utilisation parfois nécessaire des ENT pour des raisons pratiques... Bref, **encore un effet d'annonce hors sol qui élude les véritables problématiques d'un vrai sujet de société**. Cet enjeu social et de santé publique mérite mieux, à l'École comme en dehors.



NOUVEAUX PROGRAMMES DE MATHS

Après avoir créé une nouvelle épreuve anticipée du bac en maths, que tous·tes les élèves de première GT passeront le 12 juin 2026, **le ministère a lancé une consultation sur des projets de nouveaux programmes au lycée**. Tous les enseignements de maths sont concernés à l'exception de l'option Maths expertes. Le calendrier de mise en œuvre pose un premier problème : les nouveaux programmes intègrent des notions évaluées à l'épreuve anticipée (notamment les automatismes), mais les élèves actuellement en 1ère n'auront pas suivi ces programmes... Un second problème est que le ministère ne prévoit pas, à l'heure actuelle, de mise en œuvre échelonnée de ces programmes alors que des notions sont transférées d'une classe à l'autre ou vers le cycle 4.

Concernant les modifications prévues, si certaines vont dans le bon sens car plus adaptées aux usages pédagogiques des enseignant·es, **la CGT s'oppose particulièrement à l'alourdissement du programme de seconde**, dont la longueur déjà excessive empêche une grande partie des élèves d'accéder au sens des notions étudiées.